



Naturalisation française et automatique

Par **Rhys7**, le **22/03/2014** à **04:55**

Bonjour,

je suis camerounais et j'ai trois frères français dont un de naissance. je suis arrivé en France il y a dix huit ans maintenant et j'ai fait toute ma scolarité en France avec des parents domiciliés en France. Suite à une mauvaise gestion de mon dossier par mon oncle qui était alors mon tuteur. Je me suis retrouvé depuis le début de mes études à bénéficier et de récipiscé depuis plusieurs années et maintenant de carte de séjour. J'aimerais savoir dans quel moyen je pourrais bénéficier de la nationalité française car j'aimerais aller continuer mes études au Canada (d'ici Juin) tout bénéficiant des attributs qu'elle me prodigue avant. J'ai d'or et déjà pris pour naturalisation par décret et aimerais que mon dossier soit traité rapidement. y a-t-il une solution pour cela.

Ma situation est-elle sans issue.

-

Cordialement,

Par **aguesseau**, le **22/03/2014** à **10:46**

bjr,

que voulez-vous dire par cette phrase " J'ai d'or et déjà pris pour naturalisation par décret " en tout état de cause, vous devez vous adresser à la préfecture ou sous-préfecture de votre domicile.

quant à la rapidité du traitement de votre dossier, cela dépend de chaque préfecture et si vous possédez toutes les pièces administratives nécessaires pour déposer votre dossier.
cdt